

CCI Le HAVRE

Repères

MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAVRE
mars / avril 2008 - numéro 83

Entreprises en difficulté
Prévenir pour mieux guérir

© PHOTO : J.-LUC MOYNE

Le bâtiment pour votre entreprise

Forte d'une expérience de 18 ans, la société devenue DAMAEL il y a 5 ans fait bouger les lignes du génie civil. Inédite en région havraise, la synergie de compétences entre les quatre sociétés du groupe élargit l'horizon des entrepreneurs et investisseurs grâce au concept de bâtiment d'entreprise sur mesure et clé en main.

Quelle que soit la fonction envisagée, commerciale ou bien industrielle, le bâtiment d'entreprise doit être le porteur du développement et de l'activité de son occupant. Le choix de sa forme, de sa superficie, de sa distribution doivent donc répondre fidèlement aux besoins exprimés par son futur utilisateur: extension de capacité, stockage, atelier, bureaux, showroom... Avec les quatre sociétés du groupe DAMAEL, il est aujourd'hui possible de réaliser l'ensemble de son projet de A à Z, depuis les fondations (Damael) jusqu'aux aménagements intérieurs (Actaïs) et aux travaux de réseau et voirie (Tectra). Avec OCEANIS, créée il y a 7 ans, découvrez la flexibilité offerte par les bâtiments de conception ASTRON, spécialiste international du bâtiment sur mesure. Du plus petit local au plus grand hangar, le n°1 de la construction métallique en Europe offre une souplesse inégalée permettant de moduler chaque bâtiment d'entreprise en fonction des besoins et des contraintes de son destinataire (les bâtiments sont éligibles à tous les agréments de stockage).

Un interlocuteur unique pour votre projet

Sans contrainte de standard, l'équipe d'OCEANIS se mobilise autour de votre projet pour en définir la configuration, en fonction de votre cahier des charges, et établir le plan d'architecte. OCEANIS s'occupe ensuite de tout, depuis le dépôt du permis de construire jusqu'à la livraison clé en main. Avoir un seul interlocuteur pour l'ensemble de la réalisation, c'est la garantie d'un suivi zéro souci d'un bout à l'autre du projet. C'est aussi la force du groupe DAMAEL qui a déjà plusieurs dizaines de réalisations ASTRON à son actif en région havraise : surface commerciale, entrepôt, atelier industriel... Le choix n'a d'autre limite que l'imagination du porteur de projet. Pour votre bâtiment d'entreprise, faites confiance aux compétences d'un groupe régional qui vous conseille et comprend vos besoins.

OCEANIS / DAMAEL
Avenue du camp Dolent 76700 GONFREVILLE L'ORCHER
Tél. 02 32 727 900 - Fax 02 35 24 10 77
CONTACT : Dominique AUBERVILLE



Sondage

4 ans de DIF



Le DIF (Droit individuel à la formation) permet aux salariés de bénéficier d'une formation avec l'accord de son entreprise, que ce soit pour approfondir des connaissances, obtenir un titre ou un diplôme. Après près de 4 ans d'existence, faisons le point sur ce dispositif au sein des entreprises de la région havraise.

Cette enquête a été réalisée auprès de 546 entreprises de la circonscription de la CCI du Havre. Le traitement a été effectué sur la base de 110 questionnaires, ce qui représente un taux de réponse de 21%.

Plus de la moitié des entreprises indiquent que les salariés ont bénéficié du DIF. Près de 66% ont mis en oeuvre le DIF entre 2005 et 2007 ; 14% envisagent de le mettre en oeuvre en 2008 et pour près de 19% il n'est pas encore envisagé. Parmi les entreprises qui ne connaissent pas les principes du DIF, 16% sont intéressées par une information.

Connaissez-vous les principes du DIF ?

Oui, je connais 61,47 %

Oui, j'en ai entendu parlé 27,52 %

Non 11,01 %

La plupart des entreprises informent leurs salariés soit par un courrier individuel (42%), soit au travers du bulletin de salaire (37%), par un document interne (35%) ou lors d'une réunion (28%).

Développer les compétences

Le DIF s'effectue principalement pendant le temps du travail. On constate que les salariés ont privilégié l'utilisation du DIF pour développer leurs compétences (62%) et choisir une formation (59%); 14% pour faire un bilan de compétences et 8% pour obtenir une formation diplômante.

Les domaines de formation les plus demandés

Bureautique, informatique 41,03 %

Développement personnel 25,64 %

Domaines techniques liés au métier exercé 43,59 %

Autres 7,69 %

Langues 41,03 %

Formation liée au secteur d'activité de l'entreprise 28,21 %

La majorité des demandes des salariés aboutissent.

Faible hausse du budget formation

84% des entreprises estiment que le DIF s'est révélé peu incitatif pour les salariés peu habitués à se former. En revanche, 62% des entreprises ont défini une procédure de demande. 60% des entreprises estiment que le DIF n'a pas eu de conséquences sur le budget formation et 32% déclarent que ce budget connaît une augmentation.

Quelle est la position des entreprises sur le DIF ?

Plutôt proactive et incitative 38,18 %

Plutôt neutre : information et réponses aux demandes 56,36 %

Peu d'information 5,45 %

Pour faciliter la mise en oeuvre du DIF, plusieurs entreprises de la région havraise ont élaboré avec CCI & Caux Formation un catalogue de formations commun. 46 % des entreprises seraient intéressées par cette initiative.

Plus d'infos :
"Pack DIF havrais"
CCI & Caux Formation
au 02 32 79 50 90
www.cci-formation.com



Magazine Bimestriel de la CCI du Havre.
Directeur de la publication Vianney de Chalus. Rédacteur en chef Florence Dubosc. Coordination Rédaction Christine Nollent. Ont participé à la rédaction de ce numéro : Olivier Bouzard, Anne Demange, Virgine Bruneau. Conception graphique CB'a, Maquette François Auber. Secrétariat Marie Hauchecorne. Régie Publicitaire DBcom, Tel : 02 35 42 61 26. Impression Petite Presse S.A. Couverture : Photodisc
N° de commission paritaire 2028 ADEP. ISSN 1270-2951. Tirage 10 000 ex. Prix 2 euros.

Nouveaux entrepôts au Hode



Régis Fratras, Président de Sea Invest Le Havre



© V.BRUNEAU

Pour répondre à la demande croissante en terme de logistique, SEA-Invest entame d'importants travaux cette année sur la zone du Hode. Objectif : offrir aux clients, dès le premier semestre 2009, des surfaces de stockage d'une capacité totale de 24 000m².

Bonne nouvelle : l'effet Port 2000 continue à fonctionner. SEA-Invest France a en effet décidé d'investir au Havre dès cette année. "La vitalité des échanges depuis l'ouverture de Port 2000, ajoutée au positionnement géographique favorable des terrains acquis auprès de la Chambre de commerce et d'industrie du Havre, sur la zone du Hode entre l'A131, l'A13 et l'A29, nous ont fourni l'occasion d'un nouveau projet d'envergure sur le port : la construction d'entrepôts de stockage en 2008 et 2009" explique Régis Fratras, Président de SEA-Invest Le Havre.
Le groupe international leader français de la manutention portuaire et leader européen dans la manutention des vracs et des fruits et primeurs sous température dirigée était déjà présent dans la cité via ses deux filiales Shipping et Commission de Transport. "Jusqu'en 2005, nous avons mené une activité de manutention, notamment de logistique export pour un client agro-industriel et de manutention portuaire de type Ro-Ro. Plus de 50 personnes réparties dans 3 filiales travaillaient dans ces secteurs" précise Régis Fratras. Après la fermeture des activités fin 2005, la stratégie de développement du groupe SEA-Invest France vient donc d'être revue afin d'investir davantage dans le premier des ports français recevant des conteneurs en 2008.

24000 m² répartis en 4 cellules

Les démarches administratives sont en phase finale : le dépôt de demande de permis de construire et d'autorisation d'exploiter ont été effectués. Les travaux vont débuter courant 2008 et les surfaces, d'un total de 52 000 m², accueilleront début 2009 une nouvelle zone de stockage de 24 000 m².
L'originalité du projet réside dans sa souplesse : "l'objectif est de construire 4 cellules de 6000 m² pour accueillir des marchandises diverses : caoutchouc, bois, papier, plastiques, produits agro-alimentaires…" poursuit Régis Fratras. "A l'intérieur de chaque cellule, un espace réservé équipé de sprinkler (systèmes de protection contre l'incendie) permettra aussi de stocker les produits dangereux : solvants, peintures, aérosols…"
Des bureaux pour le personnel, des locaux sociaux, vont également être aménagés et à l'issue du chantier, la zone affichera une capacité d'accueil d'environ 200 personnes. Les accès seront possibles pour les remorques et les conteneurs. Echelonnée dans le temps, la livraison des cellules se fera au fur et à mesure dès le premier semestre 2009.

Manutention et logistique d'abord

Fondé en Belgique, SEA-Invest est un groupe familial d'origine gantoise. Il est très implanté sur les ports de Gand, d'Anvers, de Zeebrugge, Vlissingen où il exerce des activités de manutention (exploitation de terminaux portuaires) de marchandises en vrac ou conventionnelles (fruits). Le groupe exerce également des activités en logistique, transport terrestre et maritime, et en préparation de commandes. Il possède des filiales en Allemagne, en Hollande, au Maroc et en Afrique du Sud.
C'est à la suite du rachat de nombreuses sociétés en 1999, que s'est constituée la filiale française qui emploie environ 2000 personnes, dans la majorité des ports nationaux dont Le Havre. Un autre projet initié par une autre filiale de SEA-Invest France, est également en cours au Hode, sur une surface plus petite d'environ 24 000m² de terrains.
SEA-Invest Belgique a toujours été à la recherche d'investissements en liaison avec le maritime. Le développement de ses activités en France poursuit les mêmes objectifs : le dossier du Hode au Havre en est un des exemples actuels et le groupe ne compte pas s'arrêter là, au Havre comme ailleurs.

Tout se transforme



© P. BOULEN
© V. BRUNEAU

Marie-Paule Muller, PDG d'Unifer Environnement

Après un demi siècle passé, rue de la Ferme Boutillier, au Havre, la société Unifer Environnement, spécialiste du recyclage et de la valorisation des déchets industriels vient de déménager Bd Jules Durand. Objectif : offrir un outil adapté aux professionnels de la région et en parfaite conformité environnementale.

Marie-Paule Muller, PDG d'Unifer Environnement et son équipe ne s'en lassent pas : depuis leur emménagement sur les 4 ha de surface d'exploitation du Bd Jules Durand, leur vie quotidienne est transformée : "Sur l'ancien site, les véhicules stationnaient sous nos fenêtres, dans l'attente de déchargement. Aujourd'hui après être passés au contrôle et sur l'un des deux ponts bascules, ils circulent sur des voies dédiées pour aller décharger sans attendre les bennes sur les cellules de tri couvertes. La réduction des temps d'attente fait gagner une heure par jour et par camion, sur dix camions le gain de productivité est substantiel !

Mais surtout, la situation géographique du site - celui, symbolique, des ACH - sa surface, ses infrastructures (déchetterie professionnelle d'apport volontaire, bâtiment de déchets spéciaux, plateforme de tri...) ainsi que les moyens de contrôle et de gestion des apports, nous permettent d'offrir un service réactif et performant aux entreprises de la région. Notre objectif est d'avoir un outil efficace capable de faire le lien, l'interface entre nos clients, producteurs de déchets - artisans, industriels, logisticiens, grande distribution, etc - et les exutoires chargés du traitement. Ces derniers ont en effet des cahiers des charges contraignants auxquels nos clients ne peuvent pas répondre".

Un strict respect de l'environnement

"Il était très important pour nous de ne pas faire double emploi avec d'autres structures existantes. Dans le cas contraire, notre projet aurait été "une réalisation de plus", inutile et économiquement non viable. Nous avons un devoir de réussite et de développement envers nous-mêmes et envers les institutions qui nous ont soutenus et accompagnés. Nous sommes très enthousiastes ! Nous prévoyons d'embaucher 10 salariés dans les 3 ans."

Le site, en cours de certification Mase, a fait l'objet de 3 millions d'euros d'investissements afin de disposer de tous les outils nécessaires à ses missions : entre autres, les ponts bascules, une plate-forme de transit, un bâtiment de tri, un bâtiment déchets spéciaux, une déchetterie d'apports volontaires réservée aux professionnels. Un comptoir d'achat de métaux et un bâtiment de 2700 m^2 exploité par notre associé Pierre Nicolas Maïornikoff gérant de MAPI TRAIDING, société spécialisée dans le recyclage, le négoce et l'import/export des matières plastiques et pvc.

Unifer Environnement va pouvoir par ailleurs développer de nouveaux services, y compris son activité d'origine, le recyclage des ferrailles et des métaux .

Très attentive à la protection de l'environnement, la PDG et sa jeune équipe (moyenne d'âge, moins de 40 ans) ont mis un accent particulier sur le développement durable. "Des panneaux solaires alimentent les circuits d'eau chaude du bâtiment administratif notamment la base vie du personnel (sanitaires, douches), et l'eau de ruissellement des toitures est utilisée pour alimenter la station de lavage des véhicules. L'énergie éolienne n'était pas encore suffisamment compétitive mais nous ne renonçons pas à l'idée" précise Samuel Lebain, directeur adjoint de l'entreprise.

L'inauguration officielle des lieux est prévue en septembre et comportera des animations originales liées au développement durable et l'art urbain : "Cela nous plaît d'associer les jeunes artistes de la région à notre projet d'entreprise" conclut Marie-Paule Muller.

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Prévenir pour



En région havraise, le nombre des entreprises en difficulté diminue. Grande entreprise, PME ou TPE, aucune société n'est pourtant à l'abri d'un accident. Des dispositifs sont là pour aider le dirigeant à pérenniser l'entreprise et les emplois.

La loi dite de sauvegarde est entrée en vigueur au 1er janvier 2006. Elle favorise la prévention des difficultés des entreprises grâce aux nouvelles compétences attribuées au Président du Tribunal de Commerce (TC) et surtout à la possibilité donnée au dirigeant d'entreprise de déclarer ses difficultés avant que l'entreprise ne soit en cessation de paiement, et ce afin de faciliter son redressement. Il s'agit d'une révolution culturelle pour le chef d'entreprise puisque cette loi représente une réelle rupture avec l'image répressive du TC, institué comme partenaire du redressement de l'entreprise.

Depuis son entrée en vigueur, la procédure de sauvegarde est reconnue comme une solution efficace pour éviter le dépôt de bilan, à condition que le chef d'entreprise décide d'en faire la démarche : de "victime" passive des mesures de redressement judiciaire dans le passé, le dirigeant devient en effet acteur du redressement économique et financier de son entreprise. Ce changement de mentalité va dans le bon sens, les premières statistiques disponibles indiquant de façon très nette que les procédures de sauvegarde permettent d'éviter les mises en redressement ou en liquidation.

La sauvegarde, mode d'emploi

Il est préférable d'anticiper afin de prévenir toutes conséquences graves sur la santé de l'entreprise et sur l'emploi. Principale innovation de la loi du 26 juillet 2005, la procédure de sauvegarde peut être assimilée à un redressement judiciaire anticipé. Comme son nom l'indique, la sauvegarde a pour objectif de faciliter la réorganisation de la société afin de permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif. Cette procédure est réservée au dirigeant qui rencontre des difficultés financières avérées, sans pour autant être en cessation de paiement. C'est donc au dirigeant d'anticiper les difficultés et de solliciter de la part du TC la mise en place de cette procédure qui aboutit à interrompre les poursuites individuelles des créanciers, soumis au principe d'égalité entre eux. La procédure de sauvegarde peut donc être mise en place très tôt, sans être précédée d'un mandat ad hoc ou d'une conciliation, deux autres procédures collectives mises en exergue par la loi de sauvegarde.

Nommer un mandataire ad hoc

A la demande du chef d'entreprise, le mandat ad hoc permet au TC de nommer un tiers chargé de trouver un accord entre le débiteur et ses créanciers. Cette procédure qui a l'avantage de la confidentialité et d'être de durée libre peut être réclamée tant qu'il n'y a pas cessation de paiement. Le mandataire a ensuite pour mission de résoudre les difficultés rencontrées par la société. Il assiste donc le dirigeant en intervenant auprès des fournisseurs, des banques, des clients, du trésor public, des caisses sociales, voire des associés, avec le poids que lui confère la casquette de représentant du TC. Sa mission s'achève s'il parvient à un accord amiable avec les tiers concernés : échelonnement voire suppression de dettes...

La conciliation pour un accord amiable

Non confidentielle, la conciliation remplace le règlement amiable. Le dirigeant qui éprouve une difficulté juridique, économique ou financière avérée ou prévisible peut la demander auprès du TC. La conciliation peut aussi intervenir en cas de cessation de paiement si celle-ci est inférieure à 45 jours. Le conciliateur choisi par le Président du TC favorise la conclusion d'un accord entre le débiteur et certains créanciers, cet accord pouvant être constaté par ordonnance du Président du TC ou homologué par jugement du TC. La procédure de conciliation, limitée à cinq mois maximum, sursoit à toute ouverture de procédure de redressement judiciaire.

mieux guérir

Intervenir au plus tôt


© O.BOUZARD

Jérôme Derrudder, Président du Tribunal de Commerce du Havre

"La loi de sauvegarde des entreprises du 25 juillet 2005 ouvre de nouvelles perspectives à la prévention. La loi part du principe que plus on intervient tôt dans une situation de difficultés, plus l'entreprise a des chances de s'en sortir. Dans cet état d'esprit, la procédure d'alerte a été modifiée et le Président du TC a désormais l'initiative de détecter et de contacter les entreprises en difficulté afin de leur proposer des solutions. De lui-même, le dirigeant hésite souvent à recourir au TC, soit par crainte, soit par ignorance, soit par refus de voir la réalité des difficultés. Or, un simple entretien avec le Président du TC peut permettre une prise de conscience salutaire afin de prendre les mesures de redressement nécessaires, sans même la nomination d'un mandataire. Une démarche spontanée du dirigeant est préférable à l'alerte déclenchée par les incidents que me rapporte l'observatoire mis en place avec nos partenaires : URSSAF, Trésor Public, Direction du travail, Banque de France, Procureur, Greffe du TC ou encore Commissaires aux comptes. En effet, chaque incident grave me laisse penser qu'il est sans doute déjà un peu tard pour intervenir et que les problèmes trouvent souvent leur source dans une panne du dirigeant en quête de nouvelle stratégie. Fort de cette conviction, et puisque la réflexion stratégique nécessaire au redressement n'est pas du ressort du TC, j'ai sollicité la CCI du Havre afin d'aller encore plus loin dans la prévention des difficultés. C'est ainsi que la cellule APPUI s'est mise en place".

L'appui d'un parrain



Antoine Lafarge, Président de l'APPUI

"Initialement prévue pour l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'obtention de prêt Alizé à taux zéro, l'association APPUI a trouvé un nouvel espace d'action à l'occasion de la réflexion initiée il y a 18 mois sur les entreprises en difficulté. Elus de la CCI du Havre, Didier Corpet et Bruno Boidin ont en effet saisi la demande de Jérôme Derudder et renforcé la stratégie d'accompagnement revendiquée par la CCI. Partant du constat que l'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises doublait les chances de réussite, l'idée à germé d'accompagner les entrepreneurs en difficulté en leur proposant un parrain. A travers cette nouvelle mission, APPUI résout le problème de solitude du dirigeant en faisant jouer l'effet de réseau. Chaque parrain potentiel est sélectionné pour sa connaissance du management d'entreprise dans des secteurs divers ainsi que pour le réseau qu'il est susceptible de mobiliser, tant dans le domaine industriel que commercial ou associatif. Grâce à APPUI, la CCI du Havre renforce sa présence à toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la naissance jusqu'à la transmission, dans les bons comme dans les moins bons moments".

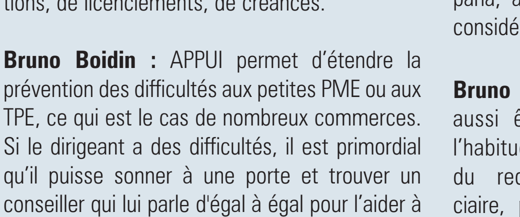
Confidentialité, confiance, conseil

Gestionnaires du dispositif d'accompagnement APPUI, Bruno Boidin et Didier Corpet ont fixé les bases d'une démarche qui porte ses fruits. Complémentaires dans leurs parcours comme dans leurs spécialités (l'un est responsable de commerces, l'autre président d'établissements industriels), les deux élus de la CCI du Havre observent l'avancement de la relation privilégiée entre le chef d'entreprise en difficulté et son parrain.



Didier Corpet

Quelle est la mission du dispositif APPUI ?
Didier Corpet : Depuis l'entrée en vigueur de la loi de sauvegarde des entreprises en 2006, le Tribunal de Commerce et la CCI du Havre ont ressenti le besoin de mieux s'organiser afin d'accompagner les entreprises qui éprouvent des difficultés conjoncturelles ou structurelles, si possible en amont de toute procédure collective. L'objectif est de diminuer le nombre de liquidations, de licenciements, de créances.



Bruno Boidin : APPUI permet d'étendre la prévention des difficultés aux petites PME ou aux TPE, ce qui est le cas de nombreux commerces. Si le dirigeant a des difficultés, il est primordial qu'il puisse sonner à une porte et trouver un conseiller qui lui parle d'égal à égal pour l'aider à se poser les bonnes questions.

Il s'agit donc de rompre avec la solitude du dirigeant ?
Bruno Boidin : La solitude est un écueil et un frein à la prise de décision. Avec APPUI, un accompagnement permet de prendre le recul nécessaire à la prise de décision et redémarrer. C'est au chef d'entreprise de prendre les mesures, tout comme il lui revient de faire la démarche de solliciter l'association.

Didier Corpet : Mon constat est le suivant: trop seul, le dirigeant ne prend pas de décision alors que dans 90 % des cas il sait ce qu'il devrait faire pour redresser son entreprise. APPUI doit donc jouer le rôle de révélateur, de déclencheur, ce qui est salutaire pour la pérennité de la société.

D'où vient la réticence du dirigeant à prendre les décisions qui semblent pourtant s'imposer ?
Didier Corpet : Parfois, le chef d'entreprise est tout simplement empêché par des difficultés techniques, d'ordre bancaire par exemple. Il se trouve soudain propulsé dans un environnement hostile, tant sur le plan professionnel qu'amical, voire familial. Il devient paria, avant même toute considération judiciaire.

Bruno Boidin : Il peut aussi être paralysé par l'habitude, par la peur du redressement judiciaire, par la crainte de l'échec vis-à-vis de ses col laborateurs ou partenaires commerciaux. La politique de l'autruche est une réaction courante face à ces multiples difficultés qui s'ajoutent au quotidien déjà chargé du dirigeant. APPUI prend alors tout son sens.

Que peut alors faire le chef d'entreprise ?
Didier Corpet : En prenant contact avec son conseiller CCI ou directement avec l'association APPUI, le dirigeant trouve une écoute et surtout une réactivité par rapport à sa situation. Avec Bruno Boidin, nous sommes mobilisables toute l'année pour proposer immédiatement un parrain au chef d'entreprise qui en fait la demande.

Bruno Boidin : La déontologie de cette démarche repose sur une entière confidentialité. Une confiance réciproque entre le dirigeant et son parrain est nécessaire. Une fois le parrain coopté par le dirigeant, Didier Corpet et moi-même n'assurons plus qu'un rôle d'interface, sans être au courant des démarches entreprises. En revanche, chacun des sept parrains est suivi par un collaborateur de la CCI dont le rôle est de favoriser la mise en relation avec les autres services de la CCI.

De quelle mission le parrain est-il investi ?
Bruno Boidin : En tant que personne extérieure mais riche des compétences de chef d'entreprise,



Bruno Boidin

le parrain aide l'entrepreneur à se poser les bonnes questions face au problème récurrent source de

difficultés. Son rôle est uniquement de l'aider à trouver des solutions et à prendre les décisions nécessaires au redressement plutôt qu'attendre une décision administrative.

Didier Corpet : Véritable ami du dirigeant dans un environnement parfois hostile, le parrain est un pilote qui l'aide à franchir le cap sans jamais le remplacer. Le parrain bénévole ne se substitue pas aux autres conseillers que sont les experts comptables ou juridiques, les avocats ou autres administrateurs qui continuent de jouer leurs rôles. Le parrain sert plutôt de révélateur objectif et d'aide à la décision, parfois trop longtemps repoussée : se séparer d'un client, d'un fournisseur, de salariés ou d'un établissement.

Des décisions souvent douloureuses...
Didier Corpet : Evidemment, sinon elles auraient sans doute été prises bien avant évitant les difficultés. Le parrain sert de guide mais c'est le chef d'entreprise qui prend les décisions.

Bruno Boidin : Le parrain restaure la responsabilité du chef d'entreprise. L'entreprise appartient autant aux salariés qu'au dirigeant : il reste préférable de prendre une décision douloureuse certes, plutôt que de condamner l'entreprise toute entière par l'inaction. APPUI peut éviter le pire grâce à l'impulsion du parrain qui favorise une remise à plat et prépare le redressement de la situation.

Quel constat dressez-vous de l'action d'APPUI ?
Didier Corpet : Plusieurs accompagnements sont en cours, bien en amont de toute procédure collective. Il s'agit de cas identifiés par les conseillers commerce ou industrie de la CCI. Devant des problématiques complexes, ces derniers ont proposé l'assistance d'APPUI aux dirigeants concernés. Ceux-ci sont sensibles à l'aide désintéressée qu'apporte le parrain et qui laisse surtout intact leur propre pouvoir de décision.

Bruno Boidin : Concrètement, le parrain soulage le chef d'entreprise de contingences, ce qui lui permet de se concentrer sur les leviers de profitabilité et de reprendre les rênes de l'entreprise pour la pérenniser.

Ouvrir l'horizon du dirigeant

Anciennement Vice-président de la CCI et Président de l'association APPUI, Fernand Baxs prend son rôle de parrain d'entreprise en difficulté avec le sérieux que requière une mission dont l'enjeu est la survie de l'entreprise et la sauvegarde de l'emploi.



© O.BOUZARD

Fernand Baxs

"Lorsque l'on m'a sollicité pour devenir parrain dans le cadre d'APPUI, j'ai accepté très volontiers car cette nouvelle mission résonnait pour moi comme une suite logique de mes dix années passées à la CCI au service du développement et de la sauvegarde des entreprises. Connaissant bien la direction d'entreprise, je sais que le dirigeant ne peut être expert en toute chose, en particulier au sein des PME, par essence moins structurées que les grandes entreprises. Souvent technicien plus que gestionnaire, le dirigeant a sans doute besoin de mes conseils autant que j'aurais eu besoin de conseils extérieurs lorsque j'étais moi-même chef d'entreprise. C'est pourquoi j'aborde ma mission avec l'extrême humilité de celui qui n'est pas là pour donner des leçons. Elément extérieur à la société, le parrain est capable d'apporter le regard neuf nécessaire à une réflexion plus lucide, plus objective sur la situation de l'entreprise et sur les solutions envisageables. Ponctuelle, mon intervention de parrain ne remplace aucunement celle des experts présents sur le marché. Mon rôle est plutôt d'ouvrir les yeux de l'entrepreneur pour qu'il agisse. Choisi par le chef d'entreprise, en toute confiance, j'interviens dans une discrétion absolue et le temps nécessaire, la confidentialité étant garantie par APPUI : seules deux autres personnes savent que je parraine une entreprise. Je fournis au dirigeant des outils et des avis, sans jamais me substituer à lui puisqu'il reste seul maître à bord."

Contacts :

Dispositif APPUI
Tel : 02 35 55 27 90

Pour les entreprises du commerce et des services à la personne :
Renée Priem
au 02 35 55 26 96
rpriem@havre.cci.fr

Pour les entreprises de l'industrie et des services à l'entreprise :
Dominique César
au 02 35 55 26 03
dcesar@havre.cci.fr

Encourager l'innovation des PME



Pierre-Gérard Fontaine sur le stand Activ Alo lors d'un salon consacré aux nouvelles technologies organisé par le Club TIC à la CCI du Havre

Augmenter la compétitivité des PME normandes en les impliquant sur des projets collaboratifs d'envergure nationale pour développer de nouveaux produits d'usage numérique : telle est l'envergure de l'action "DAS TIC".

Contrairement à leurs homologues allemandes et américaines, les PME françaises innovent peu. En cause : un manque de coopération avec les pôles de recherche publique et un faible investissement dans la recherche et le développement. Pour enrayer ce constat et dynamiser l'innovation sur le territoire normand, le club TIC (Club des Technologies de l'Information et de la Communication) créé sous l'impulsion de la CCI du Havre et présidé par Pierre Gérard Fontaine, directeur d'Activ Alo, s'est rapproché du Pôle Scientifique et Technologique du Havre (PST) pour créer un réseau entre entreprises de Haute et Basse-Normandie. Objectif : développer de nouveaux projets en mutualisant les connaissances et en partageant les risques.

Encourager la créativité

"Le Domaine d'Activités Stratégiques TIC (DAS TIC) a pour objectif de réunir des entreprises publiques et privées autour d'un même thème pour encourager créativité, innovation et travail d'équipe" explique Brahim Bennacer conseiller TIC à la CCI. "Nous voulons structurer une filière TIC régionale pour appuyer la démarche des Pôles de compétitivité normands (Novalog au Havre et TES à Caen) et créer une passerelle d'échange entre entreprises de Haute et Basse-Normandie. Objectif : porter des projets innovants voire créer des brevets à l'échelon national et international." "Nous avons tous à y gagner, appuie Audrey Vrac, Responsable du Pôle Scientifique et Technologique du Havre : gagner de nouveaux marchés, améliorer nos savoir-faire et nos compétences, créer de nouveaux produits d'usage numérique en mutualisant les coûts de R&D".

Favoriser l'émergence des projets

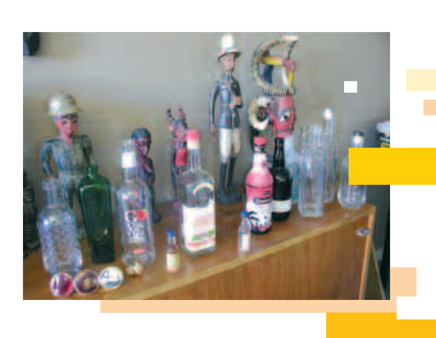
Le DAS TIC ouvrira son réseau et l'accès aux pôles de compétitivité à tout entrepreneur qui souhaite discuter d'un projet d'innovation ou de développement. Cédric Morel, Responsable Projets au Pôle de Transaction Electronique Sécurisé (TES) témoigne : "Les PME, riches d'idées innovantes, n'ont pas toujours les ressources pour faire de la R&D. Notre métier est donc de les aider à innover avec la collaboration d'autres entreprises et/ou laboratoires de recherche. En mutualisant connaissances, moyens, infrastructures et compétences, nous minimisons les risques et maximisons leurs chances de réussir. Nous invitons donc les PME à nous contacter via le DAS TIC, pour nous parler de leur projet et de leur désir d'innovation en toute confidentialité. Nous les mettrons en relation avec les bons acteurs pour accompagner, voire financer pour partie, le développement de leur projet." Hugues Valenton, Directeur du Pôle de compétitivité Novalog conclue : "En privilégiant l'innovation et la mise en commun des compétences, ces actions favoriseront la croissance, la compétitivité de l'économie normande et l'attractivité du territoire. Elles favoriseront également l'emploi en Normandie car c'est ici que nous développerons des applications métiers dans le domaine de la logistique."

Ce que la CCI a fait ...

- Accompagner les prestataires TIC dans la construction de projets innovants portés par les pôles de compétitivité : Nov@log et TES.
- Aider à la structuration d'une filière TIC Normande

Contacts
Audrey Vrac au 02 32 74 00 20
a.vrac.pst@havre-developpement.com
Brahim Bennacer au 02 35 55 26 53
bbennacer@havre.cci.fr

Designer verrier




Fabrice Tourres et ses collaborateurs

© A. DEMANGE

Dans un contexte concurrentiel où il faut "habiller" le produit pour le mettre en valeur, innover est indispensable car la réussite d'un packaging dope les ventes. Focus sur un designer qui a de la bouteille.

Elevé dans une famille de verriers, Fabrice Tourres intègre très jeune Tourres et Cie, spécialiste de la fabrication de bouteilles en verre pour liquides alimentaires implantée depuis plus de 150 ans au Havre. Son père lui apprend toutes les ficelles du métier, de la gestion du personnel jusqu'aux démarches commerciales. La vente en 2000 de l'entreprise familiale l'incite à capitaliser sur son métier de verrier. Avec l'appui de partenaires locaux et l'aval commercial d'anciens clients, il crée Univerre et devient négociant en verre dans l'Océan Indien et les Antilles dans un premier temps, puis en l'Afrique et depuis ces deux dernières années, en Asie.

Devancer les attentes des clients

Son métier évolue rapidement vers le conseil en développement de produit pour offrir un service complet à ses clients : "Nous sommes capables de créer différentes formes et de fournir tous les accessoires (étiquettes, bouchons, film plastique) qui vont servir à habiller la bouteille et la présenter". Du verre poli avec incrustations sérigraphiées jusqu'au décor réalisé à l'intérieur de la bouteille, Univerre propose en permanence des nouveaux modèles à ses clients : "A l'époque des premiers verriers, les clients concevaient leur bouteille, leur forme, et demandaient aux verriers de la réaliser. Aujourd'hui, la tendance s'est complètement inversée : nous sommes force de proposition envers nos clients, leur suggérons formes et détail de gravure et leur apportons un service complet." D'autant que les clients, principalement des PME de 10 à 20 personnes très éloignées géographiquement parlant, n'ont pas les moyens d'avoir leur propre service marketing.

En quête permanente de nouveautés

Seul aux commandes, après un démarrage d'activité difficile, Fabrice Tourres compte aujourd'hui 5 salariés pour répondre à ses 80 clients répartis dans une quarantaine de pays. En 2007, quelque 40 millions de bouteilles ont été vendues généran t un chiffre d'affaires d'environ 2 millions d'euros. Une progression constante que la jeune entreprise souhaite accentuer en poursuivant son développement à l'international. Elle vient d'ailleurs de recruter un VIE (volontaire international de l'entreprise) basé à Shangaï avec un solide appui de la CCI. "Cette formule peu coûteuse me permet d'avoir un salarié sur place pour tester le marché sur une période pouvant aller jusqu'à deux ans." Aujourd'hui, la PME capitalise sur l'innovation dans le domaine du design des bouteilles en verre et souhaite proposer à court terme un site interactif ou ses clients pourront créer leurs bouteilles. Un avenir porteur d'autant que 75 % des ventes d'Univerre concernent le marché ultra concurrentiel des spiritueux (plus spécialement le Rhum) où les designers de bouteilles n'en finissent pas d'innover et de répondre à de nouveaux comportements clients.

Ce que la CCI a fait ...

- Accompagnement pour le montage d'un dossier d'aide financière auprès du Conseil Régional de Haute-Normandie
- Mise en relation avec le réseau Ubifrance

Contact CCI
Laurence Mahot
au 02 35 55 26 95
lmahot@havre.cci.fr

Un métier, une passion

La Fédération du Bâtiment lance une vaste campagne de communication grand public pour valoriser l'image des métiers, des entrepreneurs et des artisans du bâtiment. Flavie Durand, une jeune havraise au parcours atypique, prête son visage à cette campagne. Portrait.

Son enthousiasme est sa force de conviction. Un Master de droit en poche, elle décide de ne pas poursuivre dans cette voie qui ne correspond pas à ses envies profondes. Elle effectue un stage de 3 mois avec une mosaïste. "Un métier d'artiste auquel j'ai souhaité associer celui d'artisan carreleur afin d'allier créativité et savoir-faire" confie Flavie. Elle doit faire preuve de détermination pour obtenir une formation de 6 mois organisée par l'Afpa. Elle rencontre Patrick Gaquerel, président de la Fédération havraise du BTP, Michel Fillocque, directeur de SYMA à Yvetot. Ce dernier décide de lui faire confiance et de l'embaucher dès qu'elle aura son diplôme, un BEP : "Ces personnes ont cru en moi et apprécié ma motivation, c'est vraiment un métier que j'ai choisi. J'ai été honnête en précisant que mon objectif était de me mettre à mon compte dans un avenir proche. Michel Fillocque a accepté de me donner un coup de pouce au départ. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre." Côté ambiance de travail, elle apprécie particulièrement la spontanéité des rapports : "Finalement c'est peut-être plus "facile" pour une femme, la solidarité s'exprime plus simplement. Bien sûr, lorsqu'il s'agit de décharger un camion, j'ai besoin d'aide. Mais ce n'est pas un problème." dit-elle avec un grand sourire.





Associations

Centre-Halles

Commerce et convivialité


© O.BOUZARD

Alain Echaubard, Président de l'association Centre-Halles

Avec 80 commerçants, Alain Echaubard relance l'association Centre-Halles avec l'ambition de transformer ce quartier stratégique en un espace dont la personnalité séduira le plus grand nombre de consommateurs. Le Président de l'association espère "créer une ambiance à la fois conviviale et originale qui distingue ce quartier commerçant des autres zones de chalandise". C'est donc avec le soutien de ses forces vives - les commerces - qu'Alain Echaubard définit un ambitieux programme. Soucieux de se démarquer, les quelque 300 commerçants et artisans du quartier devront réfléchir à leur offre commerciale, tant en termes de produits que d'horaires d'ouverture. Centre-Halles entend aussi s'inscrire dans une démarche proactive avec ses partenaires, CCI et Ville, afin d'accompagner l'accueil des croisiéristes et la mise en place de la zone touristique, voire prendre l'initiative d'attirer de nouvelles enseignes vers le centre-ville.

Les rues piétonnes, zone de rayonnement

L'association souhaite en premier lieu mettre en valeur les atouts d'un territoire allant de l'avenue Foch à la Sous-Préfecture, du Pasino à la rue Louis Brindeau, sans oublier le périmètre des Halles centrales. Si les rues piétonnes font l'objet de toutes les attentions, c'est qu'elles peuvent par leur situation servir de zone de rayonnement pour l'ensemble du quartier. "Nous réfléchissons à l'organisation de marchés spécifiques et périodiques avec comme thèmes les fleurs ou la brocante, par exemple, mais aussi à la sonorisation permanente des rues tant aux horaires de fin de journée qu'en accompagnement des événements et promotions ponctuelles des commerçants", explique le Président de Centre-Halles. Avec l'ouverture prochaine des terrasses des restaurants et cafés, l'association envisage de favoriser l'animation en laissant s'exprimer les talents musicaux. En sollicitant les cinq sens, Alain Echaubard entend participer à l'émergence d'une ambiance incitant à flâner dans l'ensemble du quartier.

Contacts

Association Centres Halles
Siloé
78 rue Paul Doumer 76600 Le Havre
Tel : 02 35 21 07 63

CCI du Havre
Benoît Leroux au 02 35 55 26 61
bleroux@havre.cci.fr

En bref

Ils viennent d'ouvrir :

Couleur du Sud
79 rue Robert de la Villehervé, Le Havre
Vêtements pour homme

Passion Déco
37 rue Marc Orlan,
Résidence les Horizons, Le Havre
Vente et conseil de produits de décoration d'intérieur

Créperie au Caillou Blanc
21 rue Léon Gambetta, Montivilliers
Créperie et salon de thé

New Man
87 / 89 rue Louis Brindeau, Le Havre
Prêt à porter hommes /femmes

Au délice d'Harfleur
5 rue des 104, Harfleur
Confiseries

Moto Expert
Avenue du Cantipou, Immeuble la Goélette, Harfleur
Vente, réparation et entretien de motos

Ile était une fois
71 Quai Southampton, Le Havre
Restaurant, bar

Sweet Nature
4 rue du Docteur Suriray, Le Havre
Achat, vente, fabrication d'articles de puériculture

Rapid'grill
93 rue d'Etretat, Le Havre
Restauration rapide et vente à emporter

Home Déco & Réno
5 rue Francis Carco, Le Havre
Vente de prestations de bâtiments et de matériel

The A.D.I.D.A.S. Old School St
72 rue Labedoyère, Le Havre
Vente de gros et détail de confection mixte et d'accessoires de mode

Réunion des présidents d'associations et d'unions commerciales

La rencontre annuelle avec les présidents et trésoriers d'associations et d'unions commerciales aura lieu le **jeudi 27 mars 2008 à 19h30 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre.**
Outre le bilan 2007 et les perspectives 2008, une intervention du cabinet Fidal permettra de mieux appréhender la fiscalité des associations.

Contact :
Benoît Leroux au 02 35 55 26 61
bleroux@havre.cci.fr



Réglementation

Documents commerciaux : des obligations

Les entreprises sont tenues de faire figurer certaines informations relatives à leur identité sur les factures, les commandes, les tarifs, les plaquettes publicitaires ainsi que les correspondances diverses (même sous forme de courrier électronique).

Mentions obligatoires

Le Siren à 9 chiffres, la mention RCS suivie de la ville du greffe d'immatriculation, le lieu du siège social, le caractère de locataire gérant ou de gérant mandataire, la dénomination sociale (SA, SAS, SARL...) suivie du montant du capital social (qui peut être arrondi à la valeur entière inférieure) font partie des mentions obligatoires.

Et sur les factures

Le nom complet du vendeur et de l'acheteur et leur adresse respective, le numéro individuel de TVA du vendeur, le numéro de facture, sa date de délivrance ou d'émission, les quantités unitaires, la dénomination des produits, leurs prix unitaires hors taxe, les taux de TVA applicable, les rabais, le total à payer ventilé par taux de TVA, les conditions d'escompte, et les mentions obligatoires dues à l'adhésion éventuelle à un Centre de gestion agrée ou liées au bénéfice de la franchise de TVA (micro entreprise)…

Chaque mention manquante ou inexacte peut faire l'objet d'une amende de quinze euros.

Contact
Jacques Lucas
au 02 35 55 26 41
jlucas@havre.cci.fr

Actions CCI

Rénovez votre magasin

La CCI, la Ville du Havre et certains établissements bancaires ont signé une convention de partenariat pour alléger le coût des crédits consentis aux commerçants qui engagent des travaux de modernisation de leur magasin à travers la mise en place de prêts bonifiés.

La convention Rénov'Mag permet aux entreprises d'emprunter à un taux de 1,5% (sous réserve de répondre aux conditions de la convention). Fixé à 4,5 % par les banques partenaires, le taux d'emprunt est bonifié de 3 points par la CCI du Havre.

Les entreprises de commerce de détail et de gros, et de prestations de services (à la personne ou à l'entreprise), indépendantes ou franchisées sont éligibles aux prêts Renov'Mag. Dans un premier temps cette opération est limitée aux entreprises exerçant leur activité sur le territoire de la commune du Havre, le périmètre sera élargi d'ici quelques semaines à d'autres communes.

Contact
Renée Priem
au 02 35 55 26 96
rpriem@havre.cci.fr



Actualité

Tourisme de qualité



Les professionnels havrais lors de la remise des diplômes "Normandie Qualité Tourisme" à la CCI du Havre

La Seine-Maritime compte aujourd'hui 86 établissements affichant la marque Normandie Qualité Tourisme ; ceux de la région havraise ont été mis à l'honneur et ont reçu leur diplôme lors d'une manifestation organisée le 7 février dernier :

Au Nom de Jésus, Saint Romain de Colbosc
Coeur d'Abbayes, Montivilliers
Inter Hôtel Terminus, Le Havre
Le Cormoran, Gonfreville l'Orcher
Le Green Hôtel, Le Havre
Le Marly, Le Havre
Le Petit Vatel, Le Havre
Le Richelieu, Le Havre
Le Séjour Fleuri, Le Havre
Les Gens de Mer, Le Havre
Les Voiles, Sainte Adresse
Musée Malraux, Le Havre
et Pascal Saunier, Notre Dame de Gravenchon (en tant qu'adhérant au Club Hôtelier Havrais)

Contact
Renée Priem
au 02 35 55 26 96
rpriem@havre.cci.fr

CIHRH

Compétences égales


© O. BOUZARD

Alain Vitard et Dominique Lefranc

Depuis 1993, le Comité d'Insertion des Handicapés de la Région Havraise (CIHRH) aide de plus en plus d' entreprises pour leurs recrutements. Sensibilisés par ce comité membre de l'Association Départementale pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés (ADITH 76), les partenaires économiques ont recruté près de 3 800 personnes handicapées en 14 ans (contrats de plus de 6 mois, dont plus de 1 700 CDI). Pour Alain Vitard, secrétaire et Dominique Lefranc, chargé de mission, il s'agit de rapprocher les besoins exprimés par les entreprises des compétences des travailleurs handicapés de tous niveaux d'études. "Bien souvent, un simple aménagement du poste de travail suffit pour employer un handicapé", précise Alain Vitard.

Chargé de repérer les besoins des entreprises mais aussi de les conseiller ou les informer sur leurs obligations légales (la loi du 11 février 2005 prescrit l'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés), Dominique Lefranc lève des freins qui sont principalement d'ordre mental : "Un dirigeant doit oublier ses préjugés et reconnaître la valeur ajoutée qu'une personne atteinte de handicap peut apporter à son entreprise grâce à des compétences comparables à celles de tout autre salarié", précise-t-il. Le message passe de mieux en mieux comme l'ont prouvé les rencontres employeurs / employés organisées l'an passé à la CCI du Havre et à Goderville. Grâce à un travail en réseau au niveau local, tant avec l'ANPE qu'avec l'association CAP EMPLOI qui accompagne la démarche d'insertion professionnelle de travailleurs handicapés, le CIHRH permet aux entreprises privées de recruter les compétences dont elles ont besoin et de respecter leurs obligations légales.

Contact :
CIHRH, 111 rue de Richelieu 76600 Le Havre
Tel : 02 35 42 11 04
cihrh@wanadoo.fr





Recrutement cadres en Haute-Normandie

Les entreprises interrogées par l'Apec Haute-Normandie prévoient de recruter 4100 cadres cette année soit une augmentation de 4 % par rapport à 2007. Les cadres exerçant une fonction de production industrielle chantier seraient les plus recherchés sur le marché (22 %) devant les commerciaux (20 %) et les cadres des services études/R&D (15 %).
Au niveau des secteurs, le secteur des services serait le plus porteur pour les cadres avec 50 % des opportunités. Les secteurs de l'industrie et du commerce correspondraient à 24 % et 15 % des recrutements.

Appel à projets pour les services à la personnes

Le Ministère de l'Economie, des finances et de l'emploi et le Secrétariat d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur lancent un appel à projets concernant l'innovation pour développer l'offre de services à la personne. Les projets devront satisfaire l'un ou plusieurs des objectifs suivants :
- **créer de nouveaux services ne faisant pas encore l'objet d'offres commerciales ;**
- **apporter des solutions innovantes à des services existants ;**
- **faciliter la mise en relation des acteurs ;**
- **contribuer au renforcement du maillage territorial notamment dans les zones urbaines sensibles ;**
- **moderniser les moyens de paiement ;**
- **améliorer la diffusion du chèque emploi service universel.**

Date limite pour déposer les dossiers de candidature : le 04 avril 2008

Dossier à télécharger à l'adresse suivante :
www.industrie.gouv.fr
rubrique "Espace pratique"

Gastronomia Fine

Toutes les saveurs de l'Italie



Emmanuel Pertin

A l'origine était la Botte et ses milliers d'artisans de bouche qui font de la péninsule transalpine l'autre patrie de l'art de bien manger. Autant de saveurs et de goûts que l'on trouve dans les meilleures épiceries fines italiennes et que vous vous perdriez à chercher en région havraise s'il n'y avait Emmanuel Pertin. Lui connaît bien l'Italie, qu'il a découverte au gré de ses périples gustatifs. Avec Gastronomia Fine, il met enfin ce savoir faire gastronomique à portée de toutes les papilles. Une bonne idée dont le succès lui avait été confirmé alors que l'Espace Entreprendre de la CCI accompagnait son projet de création : quatre étudiants de l'Ecole de Management de Normandie avaient réalisé une étude de marché concluante. Depuis, Emmanuel Pertin a développé son concept "CASA" de bien vivre à l'italienne : Convivialité d'une expérience gastronomique inattendue, Authenticité des produits, Service auprès des particuliers comme des entreprises, Accueil réservé par un commerçant doublé d'un artisan du goût. En effet, tout ce qui ne vient pas d'Italie, Emmanuel Pertin le prépare : spécialités de pâtes fraîches, sauces, farces les plus authentiques et même tiramisu ou autre panna cotta. Chez Gastronomia Fine le choix est maître, entre les charcuteries les plus savoureuses, les fromages aux goûts fruités, sans oublier les vins de petits producteurs sélectionnés tout comme les huiles d'olive aux saveurs de soleil. De l'apéritif au repas, tous les ingrédients et même leurs accessoires sont là. Les entreprises sont elles aussi sensibles à cette touche d'originalité : buffets, soirées festives, plateaux de dégustation pour une inauguration ou encore cadeaux d'entreprises, Gastronomia Fine touche juste et sait répondre à chaque attente.

Contrôle Inspection Sécurité

Matière grise et services

Après le dépôt de bilan de leur précédent employeur, Nicolas Carrion et Michel Emmanuel décident de capitaliser sur leur expérience dans le domaine du "contrôle non destructif" en créant leur propre société en septembre 2006. En à peine 18 mois, Contrôle Inspection Sécurité (CIS) s'est constitué un solide portefeuille de clientèle, tant en région havraise qu'à travers le monde, grâce à un état d'esprit maison fondé sur la disponibilité et la rigueur. Auprès du client d'envergure internationale comme de l'artisan chaudronnier, l'équipe de professionnels constituée par les deux créateurs a fait du service au client sa marque de fabrique. Devenue l'une des principales références régionales dans le secteur des méthodes de contrôle (ressuage, magnétoscopie, ultrasons), de l'inspection d'installations et de la supervision de chantiers, CIS emploie 16 collaborateurs, spécialistes certifiés dans leurs domaines d'intervention. Eux-mêmes toujours sur le terrain, les deux entrepreneurs peuvent intervenir rapidement partout où il y a de la soudure, à l'aide de techniques de contrôle de plus en plus pointues, une autre source de démarcation et de valeur ajoutée pour la jeune société en développement. "Sans la CCI et l'association Le Havre Caux Initiative, nous n'en serions pas là", concèdent les créateurs de CIS : reconnaissants de l'écoute et des conseils reçus durant la phase de création, ils vantent encore l'expérience recueillie auprès des entrepreneurs de l'association, les formations suivies, le prêt d'honneur et les aides régionales qui leur ont permis d'investir dans le matériel de contrôle et l'appui que continue de leur apporter leur parrain. En cours de certification MASE, CIS semble bel et bien entrée dans le cercle vertueux de la croissance.



Plus simple

Depuis le 1er décembre 2007, les créateurs d'entreprise peuvent déposer leur demande ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise) en même temps que leur dossier d'immatriculation auprès du Centre de formalités des entreprises (CFE) de leur Chambre de commerce et d'industrie.
L'ACCRE permet une exonération de charges sociales et le maintien de minima sociaux.

Une simple formalité
La demande est faite au moment de l'immatriculation au CFE ou dans les 45 jours suivants. Lorsque le dossier est complet, le CFE délivre un récépissé de dépôt de demande d'aide et le transmet à l'URSSAF qui statue dans un délai d'un mois.
Cette aide était auparavant gérée par les Directions départementales du travail de l'emploi et de la formation professionnelle.
Il s'agit d'une simplification majeure pour les candidats à la création d'entreprise dont plus de 40% d'entre eux sont demandeurs d'emploi.

Pour un service plus rapide, toutes les formalités d'entreprise dont la demande ACCRE peuvent être réalisées en toute simplicité et sécurité sur le site suivant : **www.cfenet.cci.fr**

Contact :
Centre de Formalités des Entreprises
au 02 35 55 26 00
cfe@havre.cci.fr
www.cfenet.cci.fr



Changement des codes APE

Toutes les personnes physiques et morales inscrites au répertoire SIRENE, géré par l'INSEE, sont concernées par le changement de nomenclature en cours depuis le 1er janvier 2008. L'INSEE envoie un courrier individuel à chaque entreprise employeur.
Les entreprises sans employés doivent consulter le site internet de l'INSEE www.sirene.tm.fr

Plus d'informations :
www.insee.fr
Rubrique "Nomenclatures, définitions, méthodes"

Aider les entreprises à recruter



Les marchés sont porteurs et les entreprises rencontrent des difficultés pour trouver des candidats pour les postes qu'elles proposent. Avec les "Jeudis du recrutement", la CCI du Havre aide les entreprises à professionnaliser leur processus de recrutement.

Le principe est simple : un jeudi par mois, un consultant anime un atelier sur un thème différent allant de l'analyse de l'emploi jusqu'à l'intégration du nouveau collaborateur. Les participants, des dirigeants de PME ou leurs collaborateurs chargés du recrutement abordent ainsi successivement les différentes étapes : la validation du besoin en recrutement et la définition du profil recherché, la communication de l'offre, la présélection des candidats, l'entretien d'embauche, la sélection du futur collaborateur, son accueil et son intégration. Un point sur la législation sociale permet de clôre ces ateliers gratuits.

Un premier cycle a débuté en novembre 2007 et le prochain est prévu pour l'automne.

Contact :
Samantha Marcolin
Pôle Emploi Ressources Humaines
au 02 35 55 26 10
smarcolin@havre.cci.fr



Olivier Thomas a pris la responsabilité de l'agence havraise d'Interface il y a 6 mois. Spécialisée dans l'ingénierie industrielle de process et dans l'ingénierie documentaire, cette agence de 25 salariés ne dispose pas d'un pôle ressources humaines au niveau local. Pour lui, les "Jeudis du recrutement" viennent à point nommé.


Olivier Thomas

"Deux constats : nous avons des besoins conséquents en terme de recrutement et la volonté d'améliorer nos processus de recrutement et d'intégration. Ces ateliers vont me permettre de développer de nouveaux outils en matière de gestion des ressources humaines et de diversifier nos méthodes de recrutement. Prenons l'exemple des entretiens de recrutement, nous les menons de façon empirique sans réelle construction."

Thomas Olivier a participé à quasiment tous les ateliers lancés depuis novembre dernier : "Nous avons déjà mis en place quelques actions : création de fiches de postes, développement d'outils de suivi. Les échanges lors de ce type de rencontres sont intéressants. Nous constatons que chacun se trouve face à la même problématique : des marchés dynamiques mais en parallèle nous ne recevons pas assez de CV. Ces ateliers vont nous permettre de mieux conduire le process de recrutement. Le profil de nos clients change. Nous mettons en place des plateaux de haut niveau techniques pour des projets plus importants, 8 personnes sur des projets qui durent 2 ou 3 ans par exemple. L'évolution de nos prestations implique un changement dans notre manière d'envisager le recrutement. Nous sommes toujours en phase de pré recrutement en prévisions des futurs marchés. Nos clients nous demandent d'être très réactifs." Autre intérêt de ces ateliers : "C'est l'occasion d'identifier de nouvelles ressources comme les sociétés de service de placement par exemple". Satisfait des acquis au cours des précédents ateliers, il attend les prochains avec impatience : "L'intégration, l'accompagnement des nouveaux collaborateurs sont des phases importantes pour que les personnes se sentent bien au sein de l'entreprise." A l'ordre du jour en avril.

Prévention des risques majeurs

Informer pour protéger



Accroître la culture des Haut-Normands sur la prévention des risques majeurs reste une priorité. La DRIRE de Haute-Normandie dans le cadre du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles en Basse-Seine (SPPI) a réalisé un CD-rom édité à 10 000 exemplaires et destiné aux collèges, lycées, mairies et centres de formation professionnelle. Il peut également servir de support pour des opérations de sensibilisation au sein des entreprises.

Il décrit et explique les cinq risques majeurs identifiés dans la région, à savoir, trois risques technologiques : industriels, nucléaires et transports de matières dangereuses, et deux risques naturels : mouvements de terrains et inondations. Un état des lieux en Haute-Normandie est réalisé pour chaque risque en s'appuyant sur des exemples spécifiques, des chiffres et des cartes. En liaison avec des catastrophes récentes, d'origine naturelle ou liées à l'activité humaine, le CD-rom permet d'appréhender les causes possibles de ces évènements. Il apporte des informations essentielles sur les mesures de sauvegarde prévues pour se protéger des risques ou en réduire les effets.

Ce support interactif est conçu pour un usage individuel ou collectif, il contribue à la formation et l'information de tous, il peut d'ailleurs être copié afin que l'information touche le plus grand nombre.

De nombreux partenaires se sont associés à ce projet notamment la Codah, l'association des Industries du Havre et l'Union des Industries Chimiques de Normandie.

Contact :
DRIRE de Haute-Normandie
au 02 35 52 32 00
www.haute-normandie.drire.gouv.fr



Conférence / débat : Michel Barnier

"Présidence française, élections européennes : une année cruciale pour la France et l'Europe"
Conférence /débat de Michel Barnier
Le jeudi 27 mars 2008 à 18h30 à la CCI du Havre

Panorama économique de la Haute-Normandie

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie vient de publier la première édition du Panorama Economique de Haute-Normandie. Chiffres et cartes pour 11 indicateurs : emploi, entreprises, commerce, industrie, transport et logistique, services marchands, construction, international, tourisme, recherche et développement, enseignement et formation.

Document téléchargeable sur :
www.drakkaronline.com
rubrique "Economie Normande"

PME recherche collaborateurs désespérément

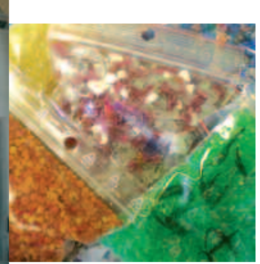
Plus de 200 personnes ont participé au colloque organisé le 22 février au Centre Havrais Commerce International par l'AGEFOS PME en partenariat avec la CCI du Havre et la Maison de l'Emploi.

Deux enquêtes effectuées sur le territoire du Havre (une par l'Assedic, l'autre par l'AGEFOS PME) ont permis d'avoir une vision statistique de l'emploi sur la région havraise. Les difficultés à recruter ont particulièrement été mises en avant.

Institutionnels, patrons de PME et salariés sont ensuite intervenus pour faire un tour d'horizon des solutions d'aide au recrutement à destination des dirigeants de TPE et PME (contrat de professionnalisation, tutorat, diagnostic RH, ...).

Destination plastiques







© O.BOUZARD

Arnaud Tilly

Précieux, les plastiques représentent tout un monde de matières. Grâce à VALPLAST et au dispositif de soutien à l'exportation NEO, chacune d'entre elles trouve aujourd'hui une filière de valorisation à l'international.

Paillettes multicolores et petites billes translucides habillent les étagères d'Arnaud Tilly. Ces confettis ne sont pourtant pas voués à un usage festif puisqu'il s'agit de matières plastiques destinées à des filières de recyclage ou de valorisation industrielle. Avant de se retrouver hachée menue, chaque matière remplissait une fonction bien précise : boîtier DVD, phare de voiture, flacon de cosmétique etc. Omniprésentes dans les produits industriels ou de grande consommation, les multiples sortes de plastiques doivent trouver une filière de recyclage et de valorisation. Une fois sa licence de rudologie (gestion et traitement des déchets) de l'Université du Havre en poche, Arnaud Tilly crée VALPLAST en 2004 pour répondre à ce besoin du marché et des recycleurs, tout en satisfaisant son goût pour l'international. En effet, seuls certains plastiques sont susceptibles d'être réutilisés par les producteurs français. Pour les autres, il faut aller chercher des débouchés là où se trouvent les besoins en termes de production. Véritables ateliers du monde, l'Asie du Sud Est et particulièrement la Chine correspondent à ce profil.

Une chaîne globale de valorisation

"Là où certains proposent de récupérer un seul type de plastique, VALPLAST offre aujourd'hui une solution globale de valorisation pour l'ensemble des rebuts plastiques et a fait du grand export sa spécialité", confirme Arnaud Tilly. Industriels ou trieurs confient donc à VALPLAST le soin de remplir leurs obligations réglementaires de valorisation des déchets plastiques. La Chine ayant besoin de plastiques techniques, elle est particulièrement friande du service apporté par VALPLAST qui achète uniquement ses plastiques en France, ce qui lui permet d'en garantir la qualité à ses clients du bout du monde.

Afin de rechercher les meilleures filières de recyclage, Arnaud Tilly a pu compter sur l'assistance de la CCI qui lui a permis de bénéficier du dispositif NEO : le financement d'une mission de prospection en Chine a notamment permis à VALPLAST de nouer des partenariats locaux et de monter un site Internet. Dotée d'une licence d'exportation qui reconnaît que VALPLAST respecte bien les règles strictes du Gouvernement chinois en matière de gestion des déchets, la jeune société de la région havraise organise la chaîne de valorisation d'industriels installés partout en France, depuis le stockage jusqu'à l'expédition. "La possibilité de groupage maritime au Havre est un atout qui simplifie l'acheminement vers l'Asie, qui plus est à un très bon prix en raison de taux de fret avantageux à l'export", conclut Arnaud Tilly, désormais prêt à débuter la prospection de nouvelles filières au niveau européen.

PRÊTS POUR L'EXPORT AVEC NEO

Le dispositif NEO mis en place par Haute-Normandie International en partenariat avec la Région Haute-Normandie est destiné aux entreprises pas ou peu exportatrices, basées en région et n'appartenant pas à un grand groupe. Un diagnostic exhaustif des capacités de l'entreprise à aborder le marché international révèle ses besoins, en termes de formations par exemple. Des actions de type mission de prospection ou salon favorisent ensuite le contact avec les partenaires potentiels identifiés par le réseau HNI à l'étranger. Le montant cumulé des aides accordées dans le cadre de NEO couvre jusqu'à 70 % des coûts de diagnostic et d'action commerciale.

Contacts NEO
Alex Bortuzzo au 02 35 55 26 94
abortuzzo@havre.cci.fr
Laurence Mahot au 02 35 55 26 95
lmahot@havre.cci.fr

Un campus virtuel

Intégrer de nouveaux collaborateurs, accompagner des jeunes en alternance font partie du quotidien du manager. Cela permet d'accroître l'efficacité de son service ou de son entreprise mais comment trouver le temps et les outils pour bien préparer le travail, informer, s'assurer du suivi et des résultats ?

CCI & Caux Formation a développé des services concrets adaptés aux besoins quotidiens du manager toujours à la recherche de plus d'efficacité. Pour permettre à chaque entreprise d'en bénéficier, CCI & Caux Formation a regroupé un ensemble d'outils au sein d'une "Plateforme de Services".

Un outil unique en France

Le Campus Virtuel, un des outils de cette "Plateforme de Services" conçue pour les entreprises de l'Estuaire, permet l'interaction entre le tuteur, l'apprenti et le centre de formation. Quelque soit le lieu et l'heure, la Campus Virtuel permet de disposer :

- d'un outil d'échanges entre les acteurs,
- d'informations concrètes adaptées à chaque entreprise,
- d'outils de suivi et de reporting,
- de liens permanents entre le terrain et le manager.

Le Campus Virtuel est apprécié des grandes entreprises qui l'utilisent déjà pour garantir les résultats des jeunes en formation alternée.

D'autres applications composent cette "Plateforme de Services" qui vise à améliorer la performance des équipes, à faciliter la gestion et le suivi des salariés, à permettre le travail post formation et son suivi.

Découvrir les autres outils de performance managériale sur le site de CCI & Caux www.ccicaux-formation.com

Contact :
Julian Elbourne
au 02 32 79 55 73
jelbourne@havre.cci.fr

Encourager la diversité

Lever les barrages de toute discrimination (raciale, ethnique, sexiste et autre) au travers des recrutements et de la gestion des carrières : un facteur de progrès pour l'entreprise.

Un personnel à l'image des clients

Entretien avec Patrice Nunez, Président de la Compagnie des Transports de la Porte Océane (CTPO).



Depuis le 1er juillet 2005, date de la signature de la Charte sur la Diversité, CTPO perpétue son engagement à recruter sans aucune discrimination : "Nous exploitons le réseau de transport public de l'agglomération du Havre et proposons un service ouvert à tout public : il est donc important que notre personnel soit à l'image de la population que nous transportons, et reflète la diversité des cultures." Parmi les quelque 500 salariés de CTPO, 74% sont des conducteurs, qualifiés aujourd'hui d'agents d'accueil et de conduite routière : "Leur métier nécessite un excellent relationnel avec les clients, ainsi qu'une bonne résistance et gestion du stress". Pour l'équipe managériale qui privilégie les compétences en matière de recrutement, il est essentiel de s'ouvrir à la diversité : "Hormis une contrainte juridique (liée au permis de conduire) qui nous oblige à recruter au-delà de 21 ans, nos critères de sélection ne font aucune distinction d'âge, de sexe ou d'origine ethnique." CTPO a également engagé une démarche favorisant le recrutement des jeunes issus des quartiers difficiles. A ce titre, elle s'est rapprochée du secteur associatif notamment des associations RECIFE et EMERGENCE, dont l'objectif est d'améliorer l'employabilité des jeunes. "Nous cherchons avant tout à détecter des capacités et des habiletés. Par la suite, nous dispensons nos propres formations au sein de notre campus." Cette richesse pluriculturelle et pluricultuelle favorise une bonne ambiance entre collaborateurs, simplifiant par exemple la gestion des demandes de congés au moment des fêtes (Noël, Nouvel an chinois). En revanche, la Direction exprime clairement sa difficulté à recruter des femmes, compte tenu des horaires de travail.

Compétences et personnalité avant tout

Entretien avec Sonia Leplat Morin, responsable ressources humaines chez Point P.



"Dans l'univers du BTP, les valeurs sont essentiellement basées sur l'humain et le relationnel. Notre société est tournée vers ses clients, et leur ressemble naturellement. Au contact permanent de couvreurs, maçons… de toutes origines culturelles, ayant pour certain un handicap, il était logique d'avoir cette pluralité de profils en interne." Une rencontre avec des personnes de HANDISUP, association pour l'insertion de jeunes handicapés, a permis de sensibiliser les managers sur ce point. "Notre philosophie en matière de recrutement a toujours été basée sur l'humain et ses compétences professionnelles. En signant la charte de la diversité en 2006, notre objectif est de continuer dans ce sens. La richesse de l'entreprise provient de la diversité des hommes et des femmes qui la compose, sans faire de distinction d'âge, d'origine ou de diplôme." Point P dispose d'ailleurs de son propre centre de formation pour donner à chacun les mêmes chances d'évoluer en interne : "Notre politique de rémunération n'est pas basée sur un niveau d'étude mais sur un niveau de compétences." Ces valeurs, expliquées aux 1200 collaborateurs via le journal interne, ont été largement plébiscitées : "nos salariés se sont senti en confiance et rassurés ; certains sont même venu nous voir pour reconnaître leur handicap." Point P est très intégré dans le réseau des associations et organismes qui oeuvrent pour faciliter l'insertion professionnelle des publics victimes d'exclusion. Toutefois, le risque à communiquer haut et fort sur ce choix de recruter dans la diversité peut insidieusement aboutir à une discrimination positive, ce que refuse Sonia Leplat : "Nous voulons simplement lever les préjugés et ouvrir nos recrutements à tous : ce sont les compétences et la personnalité d'un candidat qui feront la différence."

Ces 2 entreprises ainsi que Gilles Saunier, directeur de MC Donald's ont reçu un trophée de la diversité en novembre dernier dans le cadre d'une manifestation organisée par l'Université du Havre et l'Association RECIFE (Association Formation Insertion). Marie-Laure Malléon, gérante du salon de coiffure Studio Coupe a reçu une mention spéciale du jury. Ces récompenses saluent leurs actions pour promouvoir la diversité dans leur entreprise.
L'opération "Les Trophées de la performance" sera renouvelée en 2008.

Contact
Ridha Chérif
Association RECIFE
45 rue d'Iéna 76600 Le Havre
au 02 35 24 68 68
directeurtropheesdeladiversite@orange.fr

dimanche 8 juin

Affichez le dynamisme de votre entreprise !

dimanche **08** 2007 **juin**

Départ > 15h Bassin Vauban

CCI LE HAVRE

quadrathlon

des entreprises

13ème édition

team sport

Quadrathlon des entreprises

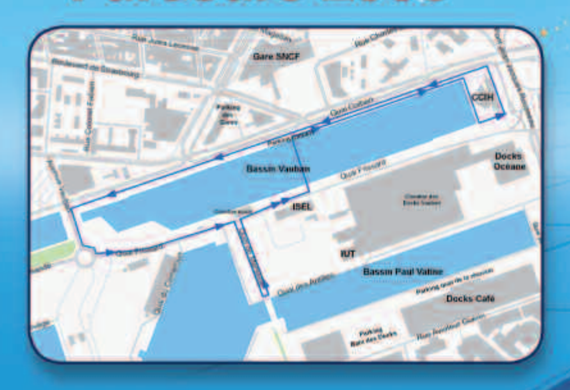
LE HAVRE

ParuVendu

La Générale Des Vins

CCI Le HAVRE

Parcours 2008











4 ÉQUIPIERS POUR 4 ÉPREUVES

- Canoë en binôme : 700 mètres dans le bassin Vauban
- VTT : 19 kilomètres
- Course à pied : 7 kilomètres
- Run&bike : les 4 équipiers se regroupent. 3 courent et le quatrième est à vélo. A la satisfaction des coureurs, il est possible d'alterner le « vetétiste ».
- *Sans oublier l'épreuve surprise avant le départ officiel !!*

Inscrivez-vous dès maintenant, contactez Marie, Virginie ou Eric au 02 35 41 54 43. Contact mail : eric.bidault@agence-dbcom.fr

Une organisation dbcom et LM&CO, en partenariat avec la CCI du Havre



Alliance de sûreté



Gratien Le Darz, directeur de Cap Sûreté

Comment lutter efficacement contre les actes de malveillance collective des quartiers sensibles ? En favorisant la coordination des services de sûreté entre acteurs publics et privés.

On entend par "sûreté" la prévention des actes malveillants comme les vols, la contrebande ou les dégradations. Elle se distingue de la sécurité, qui est la prévention des actes involontaires comme les accidents du travail. En 2007, face aux problèmes de délinquance touchant de plus en plus d'entreprises du quartier sud de la Ville du Havre, les acteurs économiques locaux ont décidé de s'organiser pour agir efficacement.

Coordonner les mesures de sûreté entre acteurs privés et publics

Pour conduire une réflexion sur la sûreté individuelle et collective dans ces quartiers sensibles, la CCI a créé le club des Quartiers Sud, regroupant acteurs publics et entreprises implantées sur cette zone. Son comité de pilotage, composé de la CCI du Havre, de 4 entreprises directement concernées par ces problèmes de sûreté et d'un représentant de la Ville du Havre, du port autonome et des services de la police nationale, propose à ses membres des réunions mensuelles pour échanger. Ces réflexions ont dressé le cadre d'une mission : coordonner la sûreté des quartiers sud en favorisant les échanges entre entreprises et acteurs publics (services de Police, services municipaux, milieu associatif). Une mission confiée à Cap Sûreté. "La sûreté est une attitude à adopter au quotidien, tant chez soi que dans son environnement professionnel, explique Gratien Le Darz, Directeur de Cap Sûreté. Nous prenons contact avec les entreprises et leur apportons des conseils pour améliorer leur sûreté. Nous sensibilisons et formons l'ensemble du personnel sur ces problèmes de sûreté." Mais si certaines mesures font appel au bon sens (éviter les livraisons à 5 h du matin quand l'entreprise est en sous-effectif par exemple) d'autres en revanche nécessitent des investissements lourds pour des PME comme la vidéo surveillance, l'alarme et le gardiennage : "Dans ce cas, nous conseillons dans un même secteur, la mise en place d'une plateforme de sûreté pour partager les coûts, où chaque entreprise est facturée au prorata de l'utilisation des moyens mis en commun."

Echanger pour favoriser la sûreté

Pour que les délits soient recensés et connus des services de police, chaque entreprise des Quartiers Sud victime d'un acte de malveillance peut faire appel à Cap Sûreté. Un mandataire, ancien policier, viendra sur les lieux, s'informera des faits : il assurera le lien avec les services de police et déposera la plainte pour le compte de l'entreprise. Il veillera également à diffuser l'information : "Il est primordial de discuter entre entreprises voisines pour se signaler mutuellement tout vol ou infraction, mais aussi pour échanger sur ces problèmes de sûreté." Car souder les mentalités entre entreprises d'un même secteur permet d'accroître la vigilance.

Il reste encore beaucoup de conseils à donner et de formation à faire. La durée de cette mission, démarrée en décembre 2007 était initialement de 3 mois. Mais il est fort probable qu'elle se poursuive pour permettre aux acteurs publics et aux entreprises une meilleure analyse des résultats.

Contact
Brahim Bennacer
au 02 35 55 26 53
bbennacer@havre.cci.fr

Orientez-vous sans stress

De la 3e à la terminale et parfois au-delà, la question de l'orientation professionnelle revient comme un leitmotiv. Comment aborder cette question dont la réponse viendra impacter lourdement l'avenir des jeunes ?

Pour accompagner les jeunes et leur famille dans cette démarche, la CCI du Havre organise la première "Nuit de l'orientation" le vendredi 14 mars de 17h à 23h. Les principaux acteurs de l'orientation sont mobilisés pour cet évènement.

Un pôle multimédia permettra au jeune de consulter plus de 10 000 fiches métiers après avoir entré ses centres d'intérêts. Le pôle orientation lui permettra de rencontrer en entretien individuel des conseillers d'orientation. Il pourra échanger avec des professionnels venus présenter leurs activités au sein du pôle métier.

Une opération menée en partenariat avec la radio NRJ pour que cette très sérieuse question de l'orientation soit aussi un moment convivial.

La CCI du Havre s'inscrit dans une démarche nationale initiée par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie.

Entrée gratuite, ouverte à toutes et tous !

Nuit de l'orientation
à la CCI du Havre
le 14 mars de 17h à 23h



Economies d'énergie

A l'occasion de la mise aux normes environnementales de ses chaudières, Eliokem a choisi de revoir entièrement les installations de production de vapeur du site. Une décision qui a permis d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre, sur les consommations d'énergie et sur les rejets de composés organiques volatiles.





© ELIOKEM

Eliokem, établissement industriel spécialisé dans la chimie des polymères (caoutchoucs, synthétiques, résines, latex) se trouvait devant l'obligation de rénover ses chaudières pour respecter les nouvelles normes environnementales. Les responsables du site se sont rapprochés de l'ADEME et ont étudié avec elle toutes les solutions techniques envisageables. Jusqu'à se poser des questions non prévues au départ : celles des économies d'énergie et du traitement des rejets de composés organiques volatiles (COV) issus de la production. Résultat, un investissement de départ plus important mais une solution plus avantageuse à terme.

Des choix en faveur de l'environnement

Un bilan qui se traduit d'abord en termes d'économies de consommation d'énergies fossiles pour l'usine : -12 % dès 2008.
L'entreprise abandonne le fioul lourd pour le gaz naturel et réduit les émissions de gaz "nuisibles" dans l'atmosphère. Responsables de l'effet de serre, le dioxyde de carbone et le monoxyde de carbone sont diminués de 46 %. Quant au dioxyde de souffre et à l'oxyde d'azote à l'origine des pluies acides, ils chutent dans des proportions importantes : presque totalement pour l'un (-99,9 %) et de plus de la moitié pour l'autre (-59 %).
Les 55 tonnes de COV "produites" par l'usine chaque année ne sont plus rejetées dans l'atmosphère. Conduits vers les chaudières, les COV seront désormais brûlés par oxydation thermique.

"Nous estimons à deux ans et demi le temps qu'il nous faudra pour rembourser le surcoût lié à notre décision d'aller plus loin qu'une simple mise aux normes - explique Joël Rasse, responsable maintenance et utilités du site. C'est un effort important mais que nous assumons pleinement étant donné les bénéfices pour l'environnement."
Eliokem prévoit de poursuivre avec la mise en place d'un second économiseur sur chaque chaudière en 2009. Ce projet nécessite la construction de nouvelles cheminées en inox mais il portera à 20 % la part de consommation d'énergie totale économisée.

A savoir pour agir
L'ADEME apporte une aide financière et un soutien technique aux études préalables réalisées pour l'industrie par des consultants extérieurs. Les études énergétiques financées par l'ADEME (jusqu'à 50 %) permettent de comparer les différentes solutions d'investissement et de détecter des gisements d'économies d'énergie sur les installations existantes.

Contact
ADEME Haute-Normandie
Eddy Poitrat au 02 32 81 93 11
eddy.poitrat@ademe.fr

LE NEUF AU HAVRE
ET SA PÉRIPHÉRIE *à prix constructeurs*



LE HAVRE – St Nicolas
Résidence « Docks Dombasle »
Du 2 pièces, 3 pièces en duplex et 5 pièces avec parking. ▸ A partir de 159 795€



LE HAVRE – St Nicolas
Résidence « Square Prony »
Du 2 au 5 pièces
▸ A partir de 150 500€



HONFLEUR
Rés. « Terra Nova » et « Tamarak »
Maison T4 et T5
▸ A partir de 182 018€



LE HAVRE – Ste Marie
Résidence « Le Richelieu »
Dernières opportunités T3 et T5
▸ A partir de 159 000€



LE HAVRE – Centre Ville
Résidence « Hermès »
Du T2 au T4 avec parking
▸ A partir de 127 000€



MONTIVILLIERS
Résidence « Les Amazones »
Maisons T3 et T4
▸ A partir de 189 000€



FÉCAMP
Résidence « Odyssée »
Du T2 au T3
▸ A partir de 134 500€



FÉCAMP
Résidence « Les Sirènes »
Maisons T4
▸ A partir de 189 000€



LE HAVRE – ST NICOLAS
Résidence « Bellarmato »
Dernières opportunités T4/5 en duplex
▸ A partir de 247 000€

POUR ACQUÉREUR OU INVESTISSEUR :

- Prêts à taux zéro,
- Défiscalisations « Borloo » ou « de Robien Recentré »,
- Etude Fiscale gratuite,
- Gestion à taux privilégié,
- Mise en place du premier locataire,
- Etude de financement.

Contactez Virginie VIMBERT
ou Valéry DAUFRESNE au 02 35 22 02 02
www.urbania-lehavre.fr



27 Place de l'Hôtel de Ville 76600 LE HAVRE
Tél : 02.35.22.02.02 – Fax : 02.35.19.95.75

Emploi & Handicap
Engageons les solutions !

Pour votre 1ère action handicap,
l'Agefiph vous conseille

L'Agefiph vous oriente vers des spécialistes de l'emploi des personnes handicapées. À l'issue d'un diagnostic global gratuit, ils vous accompagnent dans la mise en place de vos premières actions : recrutement direct, intérim, sous-traitance...

Votre meilleure contribution, c'est l'emploi !

En savoir plus www.agefiph.fr

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

